

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Le premier Commandement de Dieu, 615. — Le blasphème, 617. — Rome, le 12 avril 1900, 619. — L'exploitation du crime, 623. — Doxologie du Veni Creator, 623. — Projet de loi contre les évêques de France, 624. — L'exposition de Paris, 624. — Le Cardinal Vicaire à Rome, 624, — Renseignements, 625. — Récentes conversions, 616. — Saint-Henri de Lévis, 627. — Parisville, 628. — Nécrologie, 629. — Les finissants du Petit Séminaire de Québec depuis la fondation de cette Institution, 630. — Calendrier, 630. — Memento hebdomadaire, 630.

Le premier commandement de Dieu

(Suite)

L'aumône corporelle s'exerce au moyen des sept œuvres suivantes: nourrir ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, donner l'hospitalité aux étrangers, délivrer les captifs, visiter les malades, ensevelir les morts.

Notre-Seigneur insiste beaucoup sur le devoir de l'aumône corporelle. Non seulement il lui promet les plus splendides récompenses; mais il la représente toujours comme une condition nécessaire du salut. Si le mauvais riche, dit-il, est en enfer, c'est pour avoir été sourd aux prières de Lazare. Et tous ceux qui négligeront comme lui de faire l'aumône auront le même sort.

Au dernier jour le Souverain juge leur dira: *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel. J'ai eu faim, et vous ne*